



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

environnement

Question écrite n° 21132

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères au sujet du problème de l'eau au plan international. La pollution des eaux affecte de nombreux pays dans lesquels la population n'a accès qu'à une eau souillée. En outre, dans certaines régions, la pénurie d'eau est croissante ayant des conséquences dramatiques à court et à long terme. Il désire connaître son sentiment à ce sujet.

Texte de la réponse

La France mène une politique très active en faveur de la solution des problèmes d'eau et de pollution au plan international, et ce suivant deux axes : d'une part, avec la mobilisation de la communauté internationale pour la prise en compte de ces problèmes et le financement de leur solution, d'autre part, avec une politique active de coopération pour l'accès à l'eau et à l'assainissement pour les plus pauvres. A Johannesburg, l'action de la France a été déterminante pour obtenir, dans le plan de mise en oeuvre, l'inscription d'un objectif de réduction de moitié d'ici à 2015 de la population n'ayant pas accès aux services d'assainissement de base, en complément des objectifs du millénaire qui ne mentionnaient que l'accès à l'eau potable. La mise en pratique concrète de ces objectifs suppose une augmentation très importante des financements, qui devraient passer de 75 milliards de dollars actuellement à 180 milliards de dollars (à titre de comparaison, le total mondial de l'aide publique au développement, tous secteurs confondus, n'a été que de 57 milliards de dollars en 2002). Il s'agit donc d'un défi considérable, à la solution duquel s'est attaqué le panel mondial sur le financement des infrastructures de l'eau présidé par Michel Camdessus. Son rapport, que la France a contribué à financer, a été présenté à Kyoto en mars dernier et contient des éléments très innovants et encourageants. Sous l'impulsion de la France, le sommet du G8 à Évian a entériné les principales conclusions de ce rapport et a demandé à la Banque mondiale de tout mettre en oeuvre pour un engagement rapide de la communauté internationale sur ces questions d'une urgence reconnue. Avec un total d'aide dans le secteur de l'eau pour l'Afrique de 180 millions d'euros, la France est un des plus gros bailleurs en ce domaine. A Évian, le chef de l'État a annoncé le doublement de l'effort de la France, appelé à se déployer suivant trois priorités : un appui aux politiques publiques, en application du plan de mise en oeuvre de Johannesburg, qui prévoit la mise en place d'ici à 2005 de plans nationaux de gestion intégrée des ressources en eau et d'efficacité de l'eau. Ce volet comporte également l'appui à la mise en place de cadres législatifs et réglementaires adaptés, au travers de la charte de bonne gouvernance du secteur de l'eau ; une meilleure gestion de la ressource, indispensable pour atténuer les pénuries, notamment par une meilleure gestion de l'eau agricole. La France est particulièrement active sur ce thème au sein de l'initiative européenne de l'eau sur les bassins transfrontaliers en Afrique ; le financement direct, et surtout l'appui au financement par le secteur privé de chaque pays concerné, des infrastructures d'eau et d'assainissement. Ce volet est complété par la création d'un dispositif de suivi (« observatoire de l'eau »), qui permettra de mesurer plus précisément le chemin parcouru dans la mise en oeuvre des objectifs du millénaire.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21132

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5045

Réponse publiée le : 8 septembre 2003, page 6918